

## Réunion du 29 avril 2014

Les conseillers municipaux légalement convoqués se sont réunis ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de G.ARNOUTS, Conseiller Général, Maire de MALIGNY.

Présents : Gérard ARNOUTS. Olivier SAVARY. Denis LOROT. Luc NOLET. Bruno DI BLAS. Maurice BARBE. Xavier RATTE. Thierry CORBERON. Philippe SODOYER. Lénia HOUEL. Florence CHAMON. Danièle BROUIN. Damien GAUTHIER. Xavier DUCHET. François TURCIN.

Secrétaire de séance : Luc NOLET.

Il est donné lecture du compte-rendu de la précédente séance qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

### BATIMENTS

#### Grange – rue des Maisons Rouges

Lors de notre dernière réunion nous avons évoqué la vente de l'ancien local technique, sis rue des Maisons Rouges.

Les services des Domaines se sont déplacés le lundi 14 avril et ont estimé ce bâtiment.

La commune devra faire une division en volume de cette propriété compte-tenu de la présence d'un transformateur dans ce local.

#### Groupe scolaire

Il est remis à chacun le projet modifié par la commission des bâtiments.

Florence CHAMON et Luc NOLET – la partie préau ne semblera pas efficace en raison de sa faible profondeur. Voir si le supplément demandé pour cette création est justifié.

Gérard ARNOUTS rappelle que ce n'est pas un préau mais une circulation.

Denis LOROT – où vont se trouver les rangements dans la partie « dégagement ».

Les élus arrêtent le projet tel que la commission l'avait modifié. L'architecte préparera le dossier définitif pour le 22 mai prochain.

Les travaux devraient commencer au cours du dernier trimestre de cette année pour s'achever fin 2015.

Il est remis à chacun le compte-rendu de la commission des bâtiments du 15 avril 2014.

#### Rythmes scolaires

Il est rappelé aux élus le planning prévu avant les propositions du ministre de la semaine dernière.

Maternelle – temps méridien. Enfants surveillés par l'ATSEM et l'enseignante (indemniser l'enseignante).

Lignorelles – 45 mn, en fin d'après-midi, 16h 15mn à 17h (ATSEM + 1 animateur).

CE/CM - 1h 30mn, 2 fois par semaine. Mardi et Vendredi - 13h 45 à 15h 15mn et 15h 15mn à 16h 45mn.

CP - Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi – 45mn – 16h à 16h 45mn.

Mercredi - plusieurs hypothèses.

1) 9h 30mn à 12h 30mn, soit 12h 45mn à Lignorelles ? (accueil péri-scolaire) ?

Le collège finit à 12h 15mn.

2) départ plus tôt pour que tout le circuit soit fait avant le collège.

3) conduire les enfants au centre de loisirs de Chablis en allant récupérer les collégiens.

Suite à l'annonce du Ministre, Benoit Hamon qui propose la semaine de 24h d'enseignement ou de 23h, à savoir :

- semaine de 24h = 3 jours et demi de 6h d'école, soit 21h + ½ journée de 3h le mercredi et ½ journée de 3h de TAP.

- ou semaine de 23h = 3 jours et demi de 6h d'école, soit 21h + ½ journée de 2h le mercredi et ½ journée de 3h de TAP, le nombre d'heures manquantes étant à récupérer sur les vacances d'été ?

L'avantage de cette proposition est de résoudre le transport du mercredi et le planning pourrait être le suivant :

CE1-CE2 : lundi après-midi (3h) ; MS-GS : mardi après-midi (3h) ; PS-MS : mercredi matin (2h) ; CM1-CM2 : jeudi après-midi (3h) ; CP : vendredi après-midi (3h) ; les heures à récupérer pourraient l'être sur la 1<sup>ère</sup> semaine de juillet.

Rechercher des personnes ressources afin d'animer les NAP.

Une réunion avec les enseignants, les parents et les élus du SIVOS sera organisée courant mai.

### VOIRIE

#### Travaux 2014

La commission de la voirie vous propose :

Trottoir rue de la Margotte (côté droit en descendant du Chemin des Hâtes soit 120m) : planter des arbres avec des grilles autour, alterner avec des arbustes et le reste du trottoir en enrobé. Danièle BROUIN demande si ce trottoir est une priorité car elle trouve ces travaux onéreux.

Gérard ARNOUTS, ces travaux correspondent à un projet inachevé.

Xavier DUCHET, lors de la préparation du budget ces travaux ont-ils été prévus ?

Gérard ARNOUTS rappelle que pratiquement toutes les rues ont été refaites.

La commission de la voirie se réunira afin de chiffrer l'ensemble des travaux de la commune et fixera des priorités.

Grande rue (dos d'âne) : fixer une rambarde Rondino afin que les véhicules ne roulent plus sur le bas côté.

Suite à cette réunion les élus acceptent la proposition de la pose de glissières de chaque côté du dos

d'âne dans la Grande rue. L'acquisition de ces glissières sera faite chez Rondino pour un prix de 1 957.37€ TTC.

Il est remis à chacun le compte-rendu de la commission de la voirie du 10 avril 2014.

Rue Maurice FRÉCHET - nom de la voie qui relie la rue des Ecoles à la rue des Coteaux Fleuris (mathématicien né à Maligny en 1878).

## QUESTIONS DIVERSES

### Elections européennes

Le bureau de vote pour le dimanche 25 mai sera constitué comme suit :

8h à 10h 30mn : M.BARBE. F.CHAMON. X.DUCHET.

10h 30mn à 13h : D.BROUIN. L.HOUEL. D.LOROT.

13h à 15h 30mn : D.GAUTHIER. X.RATTE. F.TURCIN.

15h 30mn à 18h : T.CORBERON. B.DI BLAS. O.SAVARY.

### Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Les élus sont informés que la Direction Générale des Finances Publiques nous a rappelé que dans chaque commune devait être créée une commission communale des Impôts Directs composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Afin de désigner les contribuables qui siègeront au sein de cette commission, il nous est demandé de proposer 24 personnes, à savoir : que les commissaires doivent être de nationalité française, âgés de plus de 25 ans, être inscrits au moins sur un rôle d'impôt de la commune et avoir une bonne connaissance de la commune.

D'autre part, notre commune comportant plus de 100 hectares de propriétés boisées, 1 propriétaire concerné doit être désigné.

Une liste de noms est donnée, à charge pour le maire de la compléter si nécessaire.

### Route touristique du vignoble

Notre commune étant adhérente à cette association, il y a lieu de nommer un délégué qui représentera notre commune lors des diverses réunions. Olivier SAVARY se propose à cette fonction.

### Environnement

Le responsable de la commission environnement vous propose la pose d'une prise électrique sur le bâtiment « Lafarge » rue des Ecoles, afin de pouvoir installer un motif en fin d'année.

Le coût pour la fourniture et la pose serait de 230€ HT. Les élus émettent un avis favorable à cette proposition.

### Parcelle cadastrée section A n°285

Madame MEUNIER Isabelle par l'intermédiaire de son fils Charles nous propose de faire l'acquisition de

la parcelle cadastrée section A n°285 d'une superficie de 180 m<sup>2</sup>. Les élus acceptent l'achat de cette parcelle.

### Domanys

Cet organisme souhaite vendre une maison sise 3 rue du Chardonnay, sur la parcelle cadastrée A 1693 pour une contenance de 1 264m<sup>2</sup> (en jaune sur le plan) à ses occupants. Les élus émettent un avis favorable à cette demande.

### Haut débit

Orange Business services nous propose l'installation d'une armoire ADSL pour que tous les habitants puissent bénéficier du haut débit.

Après avoir réalisé une étude sur la commune, en prenant en compte les contraintes liées à l'obligation de se trouver sur le passage des câbles venant de Ligny le château et allant jusqu'au coffret existant vers le monument aux morts.

Il nous est proposé que l'armoire dont les dimensions sont : longueur : 3736mm, largeur : 495mm et hauteur : 2135mm soit installée à l'entrée du chemin d'accès aux courts de tennis. Nous devons en choisir la couleur : vert foncé, gris ou beige.

Par rapport aux enfants il nous a été assuré que cette armoire était entièrement fermée à clé et qu'elle répondait aux normes électriques en vigueur.

Les élus émettent un avis favorable à la pose de cette armoire et choisissent la couleur beige.

### Eolien

Plusieurs entreprises nous sollicitent pour l'installation d'éoliennes sur notre commune.

La CCVS avait confié une étude pour la faisabilité de zone de développement éolien à la société TAUW.

Le conseil municipal précédent avait refusé toute implantation sur le territoire de notre commune.

X.DUCHET pense qu'il serait intéressant d'analyser l'impact économique pour la commune sachant que c'est un sujet clivant.

L'avantage est un acte environnemental citoyen et un aspect financier pour la commune.

Gérard ARNOUITS rappelle que l'aspect financier ne doit pas être une priorité.

Le dossier de la société TAUW sera envoyé à chaque élu.

### Subvention

L'association sportive du collège de Chablis nous sollicite pour l'octroi d'une subvention afin de financer les nombreux déplacements des élèves sur les lieux de rencontres. Les élus refusent d'accorder une subvention à cette association.

## QUESTIONS DIVERSES

Epannage aérien – les élus sont informés que la société Soufflet Vigne est autorisée à épancher par voie aérienne des produits pour la période du 22 avril au 22

août 2014. Pour notre commune la parcelle concernée a une surface de 2 278m<sup>2</sup>.

Fin des guerres de la France en Indochine et de la bataille de Dien Bien Phu – l'hommage que rendra la France aux « Morts pour la France » en Indochine est prévu le mardi 29 avril 2014.

Randonnées cyclistes – le rallye « Festins de Bourgogne » traversera notre commune le 3 mai 2014 et une randonnée cyclotouristique de l'USEP, le 23 mai 2014.

Animations – Philippe SODOYER a demandé les 2 devis suivants :

- Techno-textiles de Bourgogne a fait un devis pour une bâche à mettre sur un stand (ce stand est aujourd'hui recouvert de tôles). Le financement pourrait être assuré en partie par le GTS et le solde pourrait être payé par la commune, le comité des fêtes ayant pris en charge la tubulure.

Bruno DI BLAS émet un avis favorable au financement du solde.

Xavier RATTE précise que ce stand n'était plus utilisé à cause des « tôles ».

Les élus sont favorables au financement de la bâche à hauteur de 600€.

- Panoramic pour la diffusion du film « intouchable » en plein air. Ce film pourrait être diffusé le 14 juin à l'occasion de la kermesse.

Gérard ARNOUITS pense qu'il serait plus judicieux de proposer cette animation lors d'une manifestation.

Fête des voisins – la date retenue est le vendredi 23 mai à partir de 19h soit à l'espace Lafarge, soit rue de Picardie.

Fête de la musique – le « Regain » nous offrira une prestation le samedi 21 juin à 11h, à l'espace Lafarge.

### **Question des élus**

Thierry CORBERON demande s'il est possible de faire le feu de la Saint-Jean sur le terrain de foot et à quelle date la dépôt de bois sera possible.

Maximum 15 jours avant la manifestation.

Xavier DUCHET demande s'il était possible de tracer une ligne médiane rue du Moulin au niveau du carrefour avec la rue du Petit Cotat.

Danièle BROUIN propose la pose d'un miroir.

Gérard ARNOUITS rappelle que la largeur de cette voie ne permet pas de matérialiser le milieu, d'autre part il faudrait recenser tous les carrefours dangereux.

Danièle BROUIN demande s'il est possible de nettoyer régulièrement le poste du Moulin quant aux odeurs persistantes.

Maurice BARBE rappelle que des travaux ont été faits et qu'un agitateur a été installé afin de diminuer ces nuisances.

Danièle BROUIN demande des explications quant à l'augmentation des taxes de l'intercommunalité.

Séance levée à 23h 55mn.